

Promouvoir le pays des "Trois Rivières"

- Valoriser le territoire à l'organisation de séminaires d'entreprise
- E-marketing
- Mise en réseaux
- Participation à des clubs d'affaires & des salons professionnels



ÉDITORIAL

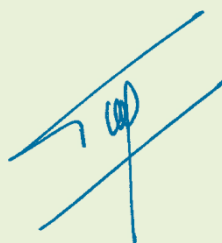
RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS

Depuis 1992 et l'avènement d'une intercommunalité de projets, les communautés de communes ont bouleversé en douceur le paysage institutionnel français. Face à la crainte, souvent avancée, sinon de la disparition, du moins de l'effacement de l'échelon communal, la prise de compétence en matière de développement économique et d'aménagement du territoire aura réussi à fédérer les forces locales.

La capacité laissée aux élus de librement négocier les conditions de leur coopération a largement réduit les résistances et, surtout, donna à la solidarité un nouveau périmètre en même temps qu'aux délégués communaux un pouvoir accru.

Si la question du renforcement de la péréquation nationale se posera à terme, plus personne ne remet en cause les compétences intercommunales.

Avec un régime d'aides économiques adapté aux besoins, la Communauté de communes des Trois-Rivières affirme, un peu plus, sa capacité d'initiative et confirme la priorité donnée à l'emploi. En reprenant la lutte contre les inondations pour la transférer à un établissement public plus à même de les prévenir, elle rationalise ses missions. En s'engageant dans la construction d'une Maison de santé, elle apporte une solution à la désertification médicale. Dans tous les cas, elle adapte ses engagements aux besoins des populations.



Jean-Jacques Thomas
Maire d'Hirson,
Président de la Communauté
de communes des Trois Rivières

ÉCONOMIE - EMPLOI

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Depuis plus de vingt ans, la Communauté de communes a orienté son action vers l'emploi et le développement économique. Les parcs d'activités de la Rotonde-Florentine et de l'Épinette, à Hirson, de la gare, à Saint-Michel, en témoignent. La présence de groupes industriels internationaux et d'un tissu de TPE artisanales et commerciales constitue autant d'atouts à conforter.

Le désengagement du Département amène donc l'intercommunalité à soutenir les projets de développement et de création immobilière en complément des

aides à l'investissement productif de la Région des Hauts-de-France. Sur proposition de la SEM « Intégrale » et, le 1^{er} juin, de la Commission des affaires économiques, elle a donc approuvé le 29 juin la répartition d'un million d'euros sur trois ans.



CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTÉ : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DIT OUI

Le maintien et l'installation des professionnels de santé, en particulier de médecins généralistes, constitue une priorité saisie par la Communauté de communes. Depuis le début de l'année, elle a sollicité l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) pour l'accompagner dans ses démarches. En plus des prochains départs à la retraite, sur le secteur d'Hirson, la moyenne d'âge dépasse aujourd'hui les 63 ans. Seul dans son cabinet, 24 h sur 24 h, sept jours sur sept, le médecin de famille a vécu.

Plutôt que de lancer la construction d'un futur centre, en concertation, fut d'abord établie la liste des professionnels de santé intéressés sur les Trois-Rivières. Quatre réunions ont, ainsi, été organisées pour justement fixer les modalités d'installation. La dernière, le 26 juin, confirma les dispositions des uns et des autres. Trois jours plus tard, sur la base de leurs engagements, le Conseil communautaire ajouta aux compétences actuelles la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion de maisons de santé pluriprofessionnelles et de pôles de santé pluridisciplinaires.

DOSSIER



Pour nombre de sociétés, le transfert rapide de données sécurisées constitue une obligation. À l'initiative de la Communauté de communes, les opérateurs « Option service », « Ozone », « Hexanet », « Linkt », « Bouygues Telecom » et « KNet pro », François Chaillou, Antonin Villette et Capucine Vincent, de la société

LES ENTREPRISES INVITÉES À ACCÉLÉRER LEUR RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

« N THD », ont détaillé le déploiement de la fibre financé à hauteur de 3,8 millions d'euros par l'intercommunalité. Chaque entreprise eut, ainsi, l'occasion de rencontrer, voire même de choisir, les différents opérateurs afin de mesurer les avantages que cette révolution numérique est susceptible de lui procurer.

HIRSON ET SAINT-MICHEL : LA FIBRE EN QUESTIONS

Des trente Nœuds de Raccordement Optique (NRO) construits dans l'Aisne jusqu'au boîtier posé au domicile en passant par les armoires de quartiers et les points de mutualisation, les Hirsonnais et les Saint-Michellois ont, pour beaucoup, découvert les possibilités offertes par la fibre optique et la volonté politique de la Communauté de communes de confier à la puissance publique son arrivée jusqu'à leur domicile. 1501 prises sont installées sur Saint-Michel et 4681 sur Hirson. Buire sera raccordable en fin d'année.



Comme pour les entreprises, après une présentation détaillée et le jeu des questions réponses, chacun eut la possibilité de rencontrer les opérateurs présents.

FINANCES

LES EFFETS POSITIFS DU PACTE FINANCIER

Grâce à une gestion dynamique de sa trésorerie, l'intercommunalité dispose d'une capacité de financement qui lui permet d'engager ses programmes d'investissements pluriannuels définis lors des débats d'orientation. Ainsi qu'il s'agisse de la construction de la Maison de santé, des travaux de modernisation de locaux industriels, artisanaux ou à vocation touristique, l'ensemble de ces investissements seront engagés sans recourir à la contribution des ménages. Les effets positifs du pacte financier conclu voici deux ans confirme la solidarité communale et intercommunale.



LE CHIFFRE

100 000 L'aide communautaire se situera entre 1000 € à 3000 € pour les créateurs, et, entre 1000 et 6000 € pour les entreprises en développement. Les PME et groupes de plus de dix salariés avec un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros pourront prétendre à une aide communautaire variant de 10000 € à 100 000 € pour un investissement supérieur à 2000 000 € et en fonction du nombre d'emplois créés.

ACTUALITÉS



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS : UNE ÉTAPE DÉTERMINANTE

Pour ensuite la transférer, ce 29 juin, la Communauté de communes a repris la lutte contre les crues abandonnée par le Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont. Faute d'une cohérence hydrographique suffisante à son échelle, il laisse ainsi les intercommunalités thiérachiennes gérer et, surtout, prévenir les inondations de l'Oise et de ses affluents. Dans un souci d'efficacité, le SIABOA assurera l'entretien des rivières. Dans un proche avenir, le Conseil communautaire confiera donc à l'Entente interdépartementale la lutte contre les inondations sur un bassin versant de 17 000 km² à partir de la solidarité de six départements.

AGENDA

6 juillet, 14h30 : Préfecture Comité de pilotage des JO 2024.

10 juillet, 10h : Visite des chantiers d'insertion.

13 juillet, 11h : Acquisition du Centre artisanal.

20 juillet, 10h : Visite du Domaine de Blangy.